Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260918-D_2026_118-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

Séance du 16 Septembre2026

Date de convocation :
10 septembre 2026

Nombre de membres :
En exercice : 31
Présents : 27
Procurations : 3
Nombre de votants : 30

Secrétaire de séance :
Catherine CABOT

Le seize septembre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le conseil communautaire s'est réuni à la salle du conseil, sur la convocation qui lui a été adressée par le Président, Monsieur Thierry BURLOT.

PRESENTS :
Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC, Monsieur Paul BONDOT, Madame Noémie BROSSAULT, Monsieur Hugues BRAULT, Mesdames Catherine CABOT, Christine COLAS, Marianne DAIGNAN, Messieurs Jacques ERTLE, Bruno FONTAINE, Mesdames Evelyne GAUTIER LE BAIL, Martine GUENEGANT, Nolwenn GUILLOU, Messieurs Philippe FOURNEYRON, Dylan LEMOINE, Clément LE RICOUSSE, Mesdames Valérie LEROY, Marie-Claire MERVIN, Messieurs Michel MOREL, Olivier PERSON Mesdames Hélène REUX, Muriel ROLLAND, Monsieur Philippe ROULLE, Arnaud SALMON, Mesdames Sylvie SARDIN, Véronique SALZE-LOZAC'H, Messieurs Frédéric SOHIER, Kévin STEINBACHER.

AVAIENT DONNE POUVOIR :
Madame Nolwenn GUILLOU à Monsieur Ernest MARTIN, Monsieur David MACE à Monsieur Thierry BURLOT, Madame Véronique SALZE-LOZAC'H à Monsieur Philippe ROULLE.

ABSENTE EXCUSEE :
Madame Françoise RIOU.

Délibération n° 2026-118

FINANCES – FONDS DE CONCOURS COUP DE POING ECONOMIQUE– COMMUNE DE LANCIEUX

Vu la délibération n° 2025-069 du 2 octobre 2025 de la commune de Lancieux qui demande l'attribution du fonds de concours « coup de poing économique » pour des travaux d'assainissement rue Broussais,

Vu la délibération n°2025-158 du 18 décembre 2025 de la communauté de communes qui attribue un fonds de concours pour cette opération,

Vu la délibération n°2026-017 du 12 février 2026 de la commune de Lancieux qui prévoit que le fonds de concours communautaire affecté à la commune pour la réalisation de travaux

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260918-D_2026_118-DE

d'assainissement rue Broussais soit versé au syndicat REA ayant repris [illegible] janvier 2026,

Considérant que l'intercommunalité propose de verser le fonds de concours prévus selon le choix de la commune,

Vu l'avis favorable du Bureau du 9 juillet 2026,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **APPROUVE** le versement du fonds de concours « coup de poing économique » d'un montant de 16 425 € pour des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif de Lancieux au REA en lieu et place de la commune de Lancieux.
- **PRECISE** que les documents prévus par le règlement de fonds de concours communautaire devront être remis à la communauté de communes pour bénéficier du règlement.

Pour extrait conforme,
Pleurtuit, le 16 septembre 2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

Le Président,
Thierry BURLOT